

## Lettre européenne d'information



# La biodiversité marine

Aires protégées  
marines: gérer la mer  
pour notre avenir

*Voir page 3*

Questions marines et  
maritimes à l'UE

*Voir page 6*

Repeupler nos mers

*Voir page 9*

Les effets de la biodi-  
versité marine sur le  
fonctionnement des  
écosystèmes

*Voir page 13*





## Editorial

### Table des matières

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
<b>Aires protégées marines</b> Gérer la mer pour notre avenir	<b>3</b>
<b>Questions marines et maritimes à l'UE</b>	<b>6</b>
<b>La Commission d'Helsinki</b> Un modèle de coopération régionale	<b>7</b>
<b>ACCOBAMS</b> Un instrument de conservation fondé sur la coopération	<b>8</b>
<b>Repeupler nos mers</b> les réserves marines aident au retour de la vie dans les océans	<b>9</b>
<b>Le phoque moine méditerranéen et la pêche</b> protéger la biodiversité et atténuer les conflits dans les mers grecques	<b>10</b>
<b>Conservation des baleines grises du Pacifique en danger critique d'extinction</b>	<b>11</b>
<b>Changement climatique, biodiversité des océans et pêche</b>	<b>12</b>
<b>Les effets de la biodiversité marine sur le fonctionnement des écosystèmes</b>	<b>13</b>
<b>Nouvelles initiatives pour le phoque moine</b>	<b>14</b>
<b>UICN Europe</b> Nouvelles de l'UICN Europe	<b>14</b>
<b>Calendrier</b>	<b>16</b>

#### Rédacteur en chef :

Tamás Marghescu

#### Directeurs de rédaction :

Dirk Hendricks

Karen Hoyer

#### Rédacteur scientifique :

Andrew Terry

#### Rédacteur pour les langues :

Tiina Rajamets

#### Traduction :

Amalia Thaler

Victor Teplyakov

#### Composition et maquette :

ohrthoyer business communications

#### Imprimé par :

Imprimerie Gramme, Belgique

Lettre d'information du Bureau régional de l'UICN pour l'Europe

Numéro 13 • 2007

ISSN: 1728-8908

#### Photo de couverture :

IUCN Photo Library © Christian Laufenberg

Les opinions exprimés dans cette publication engagent leurs seuls auteurs et ne reflètent en aucun cas les opinions de l'UICN

Ce numéro du Bulletin de l'UICN Europe est axé sur la biodiversité marine. La protection et la gestion de la biodiversité marine sont bien moins avancées que la gestion de la biodiversité terrestre. Les aires protégées marines représentent seulement 0,6% de l'ensemble des océans et aucune d'entre elles n'est située en haute mer. Le Congrès mondial des parcs de l'UICN (Durban 2003) a recommandé de porter ce pourcentage à 30%. Au rythme actuel, cet objectif ne sera que réalisé à la fin de ce siècle. Entre-temps, l'exploitation non régulée de nos ressources marines a atteint un point critique de non viabilité.

La stabilité écologique des océans est de plus en plus menacée par la surpêche, le développement des zones côtières et le réchauffement planétaire. D'après la FAO, 75% des stocks halieutiques de la planète sont surexploités. Une étude récente conclut à l'effondrement de l'ensemble de nos pêcheries d'ici 2050 si des mesures ne sont pas prises immédiatement.

Un atelier réunissant des experts européens organisé par la présidence allemande de l'UE et l'UICN s'est tenu à Berlin en avril 2007. De cet atelier résultent des messages clés pour apporter une solution aux menaces qui pèsent sur la biodiversité marine en Europe et plus globalement. Le rapport des experts sur Natura 2000, sur la politique marine de l'UE et sur la biodiversité en haute-mer figure au centre de ce numéro. Dans le cadre du Countdown 2010, les experts ont proposé un plan d'action pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine – en y incluant la haute mer. Il appartient maintenant aux gouvernements allemand, portugais et slovène, dans l'esprit de la " triple-présidence de l'UE ", ainsi qu'à la Commission européenne, d'utiliser ces recommandations et de programmer leur mise en œuvre.

La future politique maritime européenne doit être fondée sur un concept véritablement intégré de l'utilisation de la mer et de ses ressources, y compris celles situées en dehors des eaux territoriales de l'UE. Cependant, la protection et la gestion durable de notre milieu marin sont liées à nombre d'autres politiques, dont celles de la coopération au développement. Il est donc impératif qu'une future politique maritime de l'UE tienne compte d'une façon globale de l'impact des activités de l'UE sur les ressources marines.

De nombreux Etats membres de l'UE ont désigné des sites Natura 2000 comprenant une importante composante marine. Ainsi, 45% du littoral letton fait partie de Natura 2000. En revanche, l'Allemagne reste jusqu'à présent le seul pays ayant désigné des sites de haute mer pour le réseau Natura 2000.

Cependant, il nous faut redoubler d'efforts afin de mieux sensibiliser à la biodiversité marine. L'UICN Europe invite les participants au Congrès mondial de la nature qui se tiendra à Barcelone en 2008 à s'y rendre en bateau depuis l'ensemble de l'Europe et même du monde. Imaginez des centaines de voiliers portant des messages de biodiversité réunis au port de Barcelone ! Il s'agit pour nous d'une occasion exceptionnelle afin de joindre nos efforts et de sensibiliser les spectateurs du monde entier à deux questions de la plus grande urgence : le changement climatique et le besoin de sauvegarder notre biodiversité marine. N'oubliez pas de planifier vos vacances de l'année prochaine en conséquence et organisez-vous en équipes afin de faire partie de ce voyage inoubliable.

Tamás

<sup>1</sup> Worm *et al.* 2006. Recent biodiversity loss undermines ocean ecosystem services at all scales. *Science* **314**: 787–790.



IUCN Photo Library © Christian Laufenberg

**Le Livre vert** sur la future politique maritime européenne fait l'objet d'une consultation publique jusqu'en juillet 2007. [http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy\\_en.html#consultation](http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy_en.html#consultation)



© Karen Hoyer

# Les aires marines protégées : gérer nos mers pour l'avenir

Par *Julia Marton-Lefèvre*, Directrice générale de l'Union mondiale pour la nature (UICN)

Les océans représentent environ 70% de la surface de la planète et sont très riches en biodiversité : les milieux marins et côtiers hébergent 97% de l'ensemble des espèces de la Terre. Les océans, les écosystèmes marins et leur biodiversité sont essentiels à la vie sur la planète. Ils jouent un rôle central dans le recyclage global des nutriments ainsi que dans la régulation climatique et assurent à l'humanité une grande variété de ressources et de services.

La vie en mer produit un tiers de l'oxygène que nous respirons; la consommation humaine de poisson représente 16% de l'apport total de protéines animales, revêtant une importance particulière comme source protéinique pour les populations des pays en développement. En 2002, les captures mondiales de poisson s'élevaient à près de 90 millions de tonnes, plus 40 millions produits par l'aquaculture. 75% de cette production était destinée à la consommation humaine, le reste à la consommation animale et donc, en dernière instance et dans une large mesure, également à la consommation humaine.

## Politiques et gestion

Malgré l'importance des océans et de ses ressources et services pour la vie humaine, la conservation et l'utilisation durable des ressources marines a longtemps fait l'objet d'une approche sectorielle, rarement intégrée de façon transversale dans les différentes politiques et activités qui

ont une incidence sur le milieu marin. Ainsi, le secteur des transports et celui de l'environnement se sont focalisés principalement sur la réduction et le contrôle de la pollution, tandis que le secteur de la pêche s'efforce de maintenir les pêcheries en exploitation et d'accroître leur efficacité, encourageant une évolution où les progrès technologiques permettent d'aller de plus en plus loin et de plus en plus profond dans les océans.

La protection de la nature en elle-même n'a pas occupé une place importante dans les politiques, avec l'exception remarquable des Directives européennes Oiseaux et Habitats, qui font obligation aux Etats membres de l'UE de désigner des sites marins Natura 2000. A l'échelle mondiale, les aires protégées couvrent à l'heure actuelle moins de 1% des océans et aucun de ces sites ne se trouve en haute mer, qui représente 64% de l'ensemble des océans.

La pêche et ses méthodes jouent un rôle important dans la gestion des ressources marines. Selon les estimations, 25% des captures annuelles sont rejetées à la mer, mortes ou mourantes. Souvent, la taille des poissons pêchés est trop petite, ou bien la prise n'est pas autorisée, parce qu'il s'agit d'une espèce protégée ou que le navire ne dispose pas du quota correspondant. En outre, les captures accidentelles représentent l'une des principales causes de mortalité pour nombre de mammifères marins, notamment les tortues, les baleines et les dauphins ; des millions d'animaux en meurent chaque année.

Des questions telles que la réduction de la pression causée par la pêche et la désignation d'aires protégées marines (APM) n'ont été véritablement abordées dans les débats internationaux portant sur la gestion de la haute mer que depuis quelques décennies. Un réseau d'APM côtières et d'haute mer permettrait d'assurer un refuge aux tortues, dauphins et baleines de plus en plus menacés et de préserver notre biodiversité marine la plus extraordinaire, tout en favorisant le repeuplement des stocks halieutiques. En outre, des modifications des méthodes et des engins de pêche permettraient de réduire les prises accidentelles et le gaspillage inutile des ressources marines.

Le besoin d'une approche intégrée de gestion est manifeste, tant dans les zones économiques exclusives (ZEE) qu'en haute mer. Un traité mondial contraignant sur la gestion de la haute mer s'avère également nécessaire, afin de réglementer les activités humaines dans les zones situées au-delà des juridictions nationales.



IUCN Photo Library © Christian Laufenberg



© NOAA Dep of Commerce

## De la terre à la mer : les aires protégées marines de l'UE

L'établissement d'un réseau marin Natura 2000 dans l'UE a pris beaucoup de retard ; l'Allemagne est le seul Etat membre à avoir finalisé sa désignation des sites marins Natura 2000. Ce retard est dû en partie à une connaissance insuffisante de la biodiversité marine des mers européennes. Des progrès ont été réalisés en ce sens, même si les Etats membres doivent encore affecter des moyens à cette fin, notamment afin de définir des conditions précises de départ et des indicateurs permettant un suivi et une gestion adaptée des sites marins. Les pays européens peuvent aussi apprendre de l'expérience d'autres continents. Ainsi, en 2001, l'UICN a publié une version révisée de ses lignes directrices pour l'établissement d'aires protégées marines et côtières<sup>1</sup> comprenant des indications pour le cadre institutionnel, des principes conceptuels relatifs à des habitats spécifiques et 25 études de cas.

Les effets favorables de la réglementation des activités dans des aires protégées spécifiques ont été amplement prouvés, notamment pour ce qui est de l'amélioration de l'état des stocks de poissons. Les Etats membres de l'UE n'ayant pas encore défini et finalisé la désignation d'aires protégées marines Natura 2000, y compris dans les ZEE, ont non seulement une obligation morale et juridique de s'y conformer, mais également un intérêt économique à le faire, en raison de l'amélioration de leurs ressources marines et de la viabilité de leurs pêcheries à long terme.

Les activités terrestres et côtières peuvent avoir des effets importants sur le milieu marin, notamment par le ruissellement de polluants, l'exploitation minière et la gestion de fleuves et de bassins qui sont importants pour la reproduction d'espèces de poissons. Les Etats membres de l'UE sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de gestion intégrée des zones côtières. Il s'agit d'une évolution excellente, permettant d'assurer une approche plus holistique de la gestion des ressources marines et pouvant contribuer de façon importante à la remise en état des stocks halieutiques et du littoral européen.

<sup>1</sup> Voir [www.iucn.org/themes/marine/pdf/mpaguid2.pdf](http://www.iucn.org/themes/marine/pdf/mpaguid2.pdf)

## Mettre en place un réseau mondial d'aires protégées marines

La biodiversité marine dans les aires situées au-delà de la juridiction nationale se trouve de plus en plus menacée, en l'absence de cadres juridiques ou administratifs d'ensemble permettant de répondre aux menaces. Ces dernières, qui comprennent notamment la pollution, le déversement de déchets, l'exploitation minière et de l'énergie et la surpêche, se voient souvent aggravées par l'utilisation de nouvelles technologies permettant la prospection et l'exploitation dans des zones autrefois inaccessibles. Les changements climatiques aggravent les pressions existantes, en ajoutent de nouvelles et accroissent la vulnérabilité des espèces marines aux modifications à grande échelle et/ou aux effondrements de régime prévus pour les années à venir.

L'une des principales causes de la destruction des écosystèmes marins en haute mer est la pêche au chalut de fond. Près de 80% des captures d'espèces des fonds marins en haute mer sont dues à ce type de pêche. Cependant, ces pêcheries ne fournissent que moins de 1% de l'ensemble des captures mondiales et leur importance économique est très limitée. L'UICN a lancé un appel à l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur d'un moratoire sur la pêche au chalut de fond en haute mer. Il s'agit en effet de la meilleure solution à court terme permettant de protéger provisoirement des écosystèmes de fond rares et vulnérables, dans l'attente d'une définition concertée et d'une mise en œuvre effective de solutions à long terme.

L'UICN prend note de l'initiative de plusieurs Etats membres de l'UE visant à mettre en place un accord d'application de la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer (UNCLOS). Un tel accord réglementerait notamment la pêche au chalut de fond et assurerait la désignation et la mise en place d'un réseau mondial d'aires protégées marines de haute mer. Cependant, à l'heure actuelle, il n'existe pas un consensus de l'ensemble des Parties à la Convention en faveur d'un instrument international contraignant.

L'Union européenne et ses Etats membres pourraient montrer la



© NOAA Dep of Commerce



IUCN Photo Library © Christian Laufenberg

voie en prenant des mesures de leur côté afin de réduire la perte de biodiversité marine d'ici 2010 et d'établir des réseaux d'aires marines protégées d'ici 2012. Il s'agirait de réaliser les objectifs retenus lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002, mais aussi de montrer par l'exemple les effets positifs d'une telle démarche sur la biodiversité marine, la résilience des écosystèmes et les activités économiques qui dépendent d'un influx durable de ressources marines.

Il est impératif de fixer un calendrier précis pour l'établissement par l'ONU d'un régime réglementant la pêche dans les fonds marins et, tout particulièrement, pour l'application d'un moratoire sur la pêche au chalut de fond en haute mer. Les organisations régionales de gestion de la pêche joueront un rôle important afin d'identifier des zones sensibles à l'intérieur de leurs aires de gestion et d'assurer la mise en œuvre du régime réglementaire retenu. En conséquence, le renforcement des capacités du personnel de ces organisations et, pour certaines zones, l'établissement ou la réforme des organisations représentent des éléments importants pour la gestion future de nos océans.

### Agir

La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

#### La pêche illégale

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) représente un obstacle majeur à la mise en place de pêcheries durables à l'échelle mondiale. Des études récentes estiment que la valeur annuelle des captures INN s'établit entre 4 et 9 milliards de \$US. La pêche INN se développe à la faveur d'une gouvernance insuffisante. Les préjudices qui en découlent sont principalement subis par les pays en développement, ce qui mine les efforts de ces derniers pour gérer leurs ressources naturelles d'une façon durable, afin d'améliorer leur croissance et leur prospérité. Pour mieux connaître et dénoncer les activités INN, la communauté internationale doit améliorer la qualité et l'échange d'informations sur ces pêches, renforcer la surveillance de la haute mer et aider les pays en développement à assurer une surveillance continue de leur ZEE.

(CDB), qui se tiendra en 2008, permettra d'examiner l'adoption des critères internationaux pour les APM et de lignes directrices pour l'identification des sites potentiels et pour l'établissement de réseaux représentatifs d'APM en haute mer. L'UICN se réjouit à participer à ces débats et y contribuer grâce à l'expérience et aux connaissances recueillies lors de décennies de travail sur les APM.

Le Countdown 2010 Atelier de spécialistes sur les écosystèmes marins, organisé par la Présidence allemande de l'UE en coopération avec l'UICN en avril 2007, permettrait de faire avancer le débat sur les aires protégées marines en Europe, ainsi que de définir d'un commun accord des solutions pour la gestion globale de notre haute mer et de ses ressources. Les Etats membres de l'UE détiennent la plus grande partie des flottes de pêche du monde ; leur soutien à un réseau mondial d'APM et à la gestion des ressources marines aurait un grand poids dans les négociations internationales.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis que certains pays ont lancé des activités de protection de la nature pour l'environnement terrestre. Nous savons que la nature de la gestion d'un écosystème donné ou les impacts qu'il subit déterminent pour une grande partie son degré de résilience et que la connectivité de différents systèmes est nécessaire aux espèces afin de pouvoir migrer et s'adapter à de nouvelles conditions. L'expérience de la gestion durable des ressources montre que cette approche favorise la diversité et la résilience des écosystèmes, mais aussi qu'elle réduit le risque de catastrophes naturelles et qu'elle permet souvent de diversifier les sources de revenus et de créer des avantages importants, y compris pour des usagers secondaires (tourisme, loisirs, mise au point et commercialisation de produits locaux).

Il est grand temps d'agir pour le milieu marin. Il est urgent de nous mettre d'accord sur des approches de gestion permettant d'assurer l'utilisation durable des ressources marines de la planète d'une façon intégrée et d'avancer avec détermination afin de mettre en œuvre les mesures que nous avons déjà décidé de prendre.



## Questions marines et maritimes à l'UE

Entretien avec *Peter Gammeltoft*, Chef de l'Unité pour la Protection des eaux et des mers, par *Tamás Marghescu* (IUCN ROFE)

*TM : En 2005, la Commission européenne a proposé une Directive "Stratégie pour le milieu marin", dans le cadre de laquelle les régions devaient mettre en œuvre des mesures afin d'atteindre un " bon état environnemental des eaux marines européennes d'ici 2021 ". Comment définira-t-on le bon état environnemental et quels éléments devraient être pris en compte ?*

**PG :** Tant le Conseil des ministres de l'UE que le Parlement européen ont soutenu, en première lecture de la Directive Stratégie de l'UE pour le milieu marin, l'incorporation d'une définition du " bon état environnemental " (BEE) dans la Directive, ainsi que l'ajout d'une annexe sur les descripteurs du BEE. Bien entendu, c'est une challenge d'élaborer une bonne définition et d'associer une forte ambition à des objectifs réalistes.

Définir les descripteurs du BEE n'est pas une tâche aisée. Dans sa proposition initiale, la Commission avait suggéré que les descripteurs soient élaborés après l'entrée en vigueur de la Directive, reconnaissant ainsi qu'il s'agissait d'un territoire dans une large mesure inexploré. Idéalement, ces descripteurs doivent être conçus d'une façon générale et flexible permettant de prendre en compte de nouvelles connaissances et évolutions et de pratiquer une gestion adaptative. En même temps, ils doivent être suffisamment rigoureux pour appréhender les principales caractéristiques du milieu marin, permettant ainsi d'appliquer l'approche écosystémique à la gestion et à la protection.

A mon avis, les descripteurs devraient être axés autant que possible sur l'état du milieu marin plutôt que sur les pressions spécifiques auxquels ce dernier est soumis. Le Conseil des ministres de l'UE et le Parlement européen ont choisi des approches très différentes à ce sujet. Le Parlement propose une liste importante de descripteurs, deux fois plus longue que celle du Conseil. Un certain nombre de descripteurs présentés par le Parlement portent sur les pressions économiques et



IUCN Photo Library © Christian Laufenberg

autres subies par le milieu marin. Le Conseil est davantage axé sur l'état de l'environnement marin.

Les descripteurs du BEE seront revus dans le contexte de la deuxième lecture de la Directive, courant 2007. Quelle que soit la liste de descripteurs finalement retenue, il faudra travailler, après l'entrée en vigueur de la Directive, afin d'en faire des outils de mise en œuvre. Ce travail devra se dérouler au niveau de l'UE – pour reprendre le jargon européen, en " comitologie ", c'est-à-dire par l'intermédiaire de comités d'experts, et au niveau régional, à travers les conventions des mers régionales. Le travail ultérieur au sein de l'Union est essentiel afin d'assurer pleinement la cohérence et un même degré d'ambition dans l'ensemble de l'UE, ainsi que de permettre à tous les acteurs de se trouver sur un pied d'égalité. Les travaux régionaux permettront de tenir dûment compte de toutes les spécificités, menaces et risques régionaux.

*TM : La Commission européenne a présenté en 2006 un Livre vert sur la future politique maritime de l'UE, en vue de mettre en place une économie maritime prospère en harmonie avec l'environnement marin. Les ONG environnementales craignent que les intérêts économiques et les emplois ne comptent davantage que l'environnement dans les futures politiques européennes des océans. Or, les avantages économiques peuvent-ils être dissociés de l'état environnemental de nos océans ?*

**PG :** La Stratégie Marine et la future Politique Maritime sont tout à fait complémentaires. Tant la Communication sur la Stratégie Marine que le Livre vert sur la politique maritime déclarent que la Stratégie Marine représentera le pilier environnemental de la future Politique Maritime de l'UE.

Les écosystèmes marins sont le vivier des ressources qui alimentent les activités maritimes économiques et sociales. Leur protection effective à travers la Stratégie Marine est une condition indispensable afin de mettre en place l'économie maritime prospère visée par la Politique Maritime. Si nous devons appliquer une approche durable aux politiques marines, la réponse à votre question est clairement non : les avantages économiques ne peuvent être dissociés de l'état environnemental de nos océans.



## The Helsinki Commission - a model for regional cooperation

Entretien avec *Anne Christine Brusendorff*,  
Secrétaire exécutive de la Commission d'Helsinki,  
par *Tim Christophersen (UICN ROFE)*

*TC : La Commission d'Helsinki a réussi à réduire sensiblement le déversement de substances polluantes en mer Baltique. Comment y êtes-vous parvenus ?*

**ACB :** Depuis les années 1980, la Commission d'Helsinki (HELCOM) œuvre en faveur de l'amélioration du milieu marin de la Baltique, notamment par le biais de près de 200 Recommandations. Parmi ces dernières, plus de 40 visent à réduire la pollution émanant de sources ponctuelles (sites industriels, stations de traitement d'eaux usées) ou diffuses (circulation, agriculture). Grâce à la mise en œuvre de ces recommandations, les pays riverains ont réduit sensiblement le déversement de polluants et de nutriments, en particulier de sources ponctuelles. En outre, de nombreux projets portant sur le traitement des eaux usées, la lutte contre la pollution, la gestion des déchets, la sécurité maritime, la conservation de la biodiversité et l'interdiction de substances toxiques ont été menés à bien.

Depuis 1992, 81 des 162 principaux " points rouges " de pollution dans la région de la Baltique ont été éliminés grâce aux activités d'HELCOM. Les Recommandations d'HELCOM ont également permis de mettre en place les aires protégées de la Baltique, servant à protéger et à restaurer des écosystèmes sensibles ainsi que la faune et la flore menacées, et de mettre en place une surveillance continue conjointe de l'état du milieu marin.

*TC : Quelles sont les principales mesures à prendre afin d'assurer des stocks halieutiques durables et, en conséquence, la viabilité de la pêche en mer Baltique ?*

**ACB :** Afin de maintenir des populations de poissons viables, tous les stocks faisant l'objet d'une exploitation commerciale doivent respecter des limites biologiques appropriées et un programme de réintroduction de l'esturgeon de la Baltique devrait être mis en place. Les fermetures de la pêche existantes ou potentielles, spatiales ou temporelles, devraient permettre de protéger des milieux importants pour les poissons et les oiseaux. Une approche holistique est nécessaire afin d'atteindre un bon état écologique du milieu marin et un état de conservation favorable des stocks halieutiques. Dans ce contexte, il convient également d'instaurer un dialogue avec les parties prenantes afin d'éviter ou d'atténuer les



conflits entre la pêche et la protection de la biodiversité, notamment dans des instances telles que le Conseil consultatif régional de la Baltique (pour la Pêche).

HELCOM n'est pas mandatée pour gérer des pêcheries en mer Baltique, mais elle doit s'assurer que la pêche est conduite d'une manière durable. Une gestion adaptée et à long terme de la pêche dans la région devrait y contribuer, ainsi que prévu par la Politique de pêche commune de l'UE et les accords entre l'UE et la Fédération de Russie.

*TC : La Baltique, sauf dans sa partie russe, est régie par la législation de l'UE. Quelle est la valeur ajoutée d'HELCOM et comment voyez-vous votre rôle vis-à-vis des institutions européennes ?*

**ACB :** Il est certain qu'HELCOM a dû revoir un grand nombre de ses politiques, responsabilités et méthodes de travail à la suite de l'élargissement de l'UE et de l'élaboration de la Stratégie européenne pour le milieu marin. Elle continuera de jouer un rôle important dans la coopération avec la Russie, qui est vitale afin d'assurer la santé du milieu marin de la région ; nous avons également un rôle indubitable afin d'élaborer une approche régionale spécifique tenant compte des besoins de la mer Baltique, en coopération étroite avec l'Union européenne.

HELCOM travaille à l'heure actuelle à un ambitieux Plan d'action pour la mer Baltique, qui a été largement salué en tant que projet pilote pour les mers européennes dans le cadre de la proposition de la Directive " Stratégie pour le milieu marin " de l'UE. La biodiversité, qui a pour nous une place centrale dans la santé du milieu marin, sert de référence pour la mise en œuvre du Plan d'action. La Commission européenne a qualifié ce dernier de " pierre angulaire pour l'action future " dans la région baltique ; elle a souligné qu'elle contribuera à la mise en œuvre régionale de la nouvelle Stratégie européenne pour le milieu marin. Ce plan fait d'HELCOM un précurseur et un modèle à suivre pour d'autres conventions marines régionales en Europe.

# ACCOBAMS : un instrument de conservation basé sur la coopération

Par Marie-Christine Grillo Van Klaveren, Secrétaire Exécutif de l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente



© Alnitak

L'Accord des Nations Unies sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, mer Méditerranée et de la Zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) est le fruit de consultations menées entre les Secrétariats de la Convention de Barcelone sur la *Protection du Milieu Marin et du Littoral de la Méditerranée*, la Convention de Bonn sur la *Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage* et la Convention de Berne relative à la *Conservation de la Vie Sauvage et du Milieu Naturel de l'Europe*, auxquelles s'est adjoint la Convention de Bucarest sur la *Protection de la Mer Noire contre la Pollution*.

## Un instrument pour protéger des cétacés

ACCOBAMS a été conclu sous les auspices de la Convention de Bonn, qui encourage l'élaboration d'outils indépendants juridiquement contraignants et adaptés aux particularités régionales. Il a été signé en 1996 et il est entré en vigueur en 2001. Actuellement, 20 Pays ont déjà adhéré à l'Accord dont l'objectif est celui d'atteindre et de maintenir un état de conservation favorable des cétacés par l'application d'un plan de conservation qui prévoit :

- Des mesures juridiques
- La gestion des interactions entre activités humaines et cétacés
- La protection des habitats
- La recherche
- Le renforcement des capacités
- L'information, la formation et l'éducation
- Les réponses aux situations d'urgence

L'aire géographique de l'Accord étant assez vaste, les différences entre les Pays sont considérables : des mesures de conservation calibrées sur les réalités des différents Pays doivent en conséquence être adoptées. Ces mesures prennent toujours en compte les activités socio-économiques telles que la pêche ou le tourisme dans un esprit de conservation *dans* le développement.

Parmi les activités menées par l'ACCOBAMS, des sessions de formation pour l'accroissement des compétences des scientifiques et des administrations publiques ont été organisées. Au sein d'une aire où les niveaux d'expertise sont souvent très diversifiés, la formation s'avère être un indispensable outil.

Un atelier de travail sur les collisions entre cétacés et bateaux a permis

des échanges techniques sur une des menaces les plus lourdes qui pèsent sur les cétacés, notamment dans le Sanctuaire Pelagos où la circulation des bateaux est intense. Les mesures qui ont été définies dans le cadre de cet atelier seront soumises aux Parties Contractantes, lors de la 3<sup>ème</sup> Réunion qui se tiendra à Dubrovnik en octobre 2007.

## Un esprit de collaboration

En mars 2006 s'est tenu un atelier ACCOBAMS-IUCN sur l'établissement d'une " Liste Rouge " concernant les cétacés de la zone ACCOBAMS. En 2004, la deuxième Réunion des Pays Parties à l'ACCOBAMS avait reconnu la nécessité d'un renforcement des relations entre ces deux organismes. Des scientifiques de renommée internationale se sont donc réunis pour évaluer les différents niveaux de menaces des baleines et des dauphins.

La collaboration avec d'autres organismes internationaux est en effet prioritaire dans la stratégie de l'Accord qui entretient également des échanges avec la Communauté Européenne, notamment sur un projet d'évaluation et d'atténuation des captures accidentelles des cétacés par certains engins de pêche (projet BYCBAMS mené en collaboration avec la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée) et sur le projet de recensement des populations de cétacés dans l'aire ACCOBAMS. La Communauté Européenne a montré un réel intérêt vis-à-vis de ces initiatives qui permettront d'apporter une nouvelle dimension aux mesures de conservation.

Au niveau sous régional, une étroite collaboration s'est instaurée avec le Sanctuaire Pelagos, sorte de laboratoire géant au cœur de l'aire ACCOBAMS, notamment au travers de l'élaboration d'un label pour les opérateurs de " whale-watching ".

La coopération s'étend au delà de la zone ACCOBAMS au travers d'un transfert d'expertise administrative et scientifique comme c'est le cas pour le Corridor écologique Marin de conservation du Pacifique Oriental (CMAR) et pour le Mémoire d'accord pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la Région des Iles du Pacifique.

L'esprit d'échange, non seulement entre Pays d'une même portion du monde, mais également entre régions différentes et éloignées et institutions internationales est donc à la base d'un Accord qui n'aurait pu exister ni ne pourrait fonctionner sans cette riche collaboration.



© Heather Dine NOAA

# Repeupler nos mers : les réserves marines aident au retour de la vie dans les océans

Par Saskia Richartz, Directrice des politiques marines UE, Greenpeace Europe

Les réserves marines, des aires où des activités destructrices ou extractives sont interdites, ont démontré leur utilité pour la conservation des espèces marines et des habitats dont ces dernières dépendent. Elles entraînent un accroissement durable et souvent rapide de l'abondance, la diversité et la productivité des espèces de poissons, y compris dans des zones situées au-delà des frontières de la réserve. Des stocks de poissons auparavant exploités et des habitats endommagés peuvent se rétablir ; la taille des poissons grandit, ils vivent plus longtemps et se reproduisent mieux. Etant donné que les poissons juvéniles et matures migrent en dehors de l'aire protégée et que le frai et les larves sont entraînés à l'extérieur de la réserve aussi, les pêcheurs des zones avoisinantes bénéficient de " l'effet débordement ".

C'est le cas autour de la réserve marine d'El Hierro, une île de l'archipel espagnol des Canaries. Un collectif de pêcheurs côtiers a vu leurs captures s'accroître dans des endroits où les stocks s'étaient auparavant effondrés. *" Avant la création de la réserve, il n'y avait pratiquement plus de poissons. Nous utilisions des filets et des nasses. Il y a 15 ans, nous avons créé cette réserve marine et [...] il y a environ cinq ans, des juvéniles de toutes sortes d'espèces ont commencé à réparaître; à l'heure actuelle, nous pêchons autour de la zone protégée de la réserve. Les prises sont bonnes maintenant et il est clair que l'ensemble de la zone s'améliore "*<sup>1</sup> constate Alberto Douglas, un pêcheur local qui a aidé à établir l'aire protégée. Les résultats ont encouragé les pêcheurs d'El Hierro à élargir la taille de la réserve autour des côtes de l'île.

Bien que les pêcheurs côtiers grecs expriment des avis semblables à ceux d'El Hierro, en Grèce, comme dans nombre d'autres pays européens, il n'existe pas suffisamment d'exemples de bonnes pratiques aboutissant à des résultats comparables. Dimitris Zannes, Président de la Fédération de pêcheurs professionnels du Sud de l'Égée, a expliqué lors d'une conférence de presse avec Greenpeace l'année dernière : *" Nous [les pêcheurs] sommes au bord de l'effondrement. La pêche est de moins en moins abondante. Les poissons sont de plus en plus petits. Il n'y a pas d'avenir. Nous ne pouvons survivre qu'en créant un écosystème sain. Ce qui va nous sauver, c'est la fermeture de certaines zones à la pêche. En outre, il faut adopter des mesures de gestion nationale de la pêche. [...] Il n'y a pas que la pêche en mer. Si la mer périt, nous périrons aussi "*<sup>2</sup>. M. Zannes représente autour de 2 000 pêcheurs côtiers du Sud de l'Égée.

En un sens, les réserves marines sont aussi anciennes que la pêche elle-même. Les océans ne semblaient contenir des ressources illimitées parce que les prélèvements étaient compensés à partir de zones qui se trouvaient hors de notre portée. Les obstacles technologiques ayant

disparu, les gestionnaires doivent créer délibérément des réserves afin de repeupler les mers et les océans.

Pour nombre de créatures marines, la taille est importante : en règle générale, lorsque la taille d'une femelle double, le nombre de ses œufs est multiplié par huit. Lorsqu'elle atteint quatre fois la taille de départ, la production d'œufs est multipliée par 64. En outre, les œufs des femelles plus âgées sont de meilleure qualité et ont plus de chances de survivre. Forts de ce constat, plus de 160 scientifiques marins de premier plan, membres de l'*American Association for the Advancement of Science*, entre autres, ont appelé les décideurs à agir immédiatement en établissant un réseau de réserves marines pleinement protégées.

En 2003, le Congrès mondial des parcs a recommandé que les réseaux soient étendus et comprennent des zones de protection stricte représentant au moins 20 à 30% de chaque habitat, tandis que le Projet du millénaire des Nations Unies appelle à classer en réserves marines, à court et à moyen terme, 10% de l'ensemble des océans, avec un objectif de 30% pour le long terme.

Pour en savoir plus :

<http://tv.yil.greenpeaceweb.org/default.asp?loadfilm=91&loadcat=10#topmovie>

<sup>1</sup> Traduit de l'espagnol.

<sup>2</sup> Traduit du grec.

## Des faits et des chiffres pour la réflexion

Les pêcheries de crevettes au chalut mettent au rebut plus de 80% de leurs captures, généralement en les rejetant à la mer.

Les filets dérivants peuvent mesurer plus de 4 km de longueur; des dauphins, des requins et des tortues marines y sont capturés en même temps que le poisson. Ces prises accidentelles, mortes ou mourantes, sont mises au rebut ou rejetées à la mer.

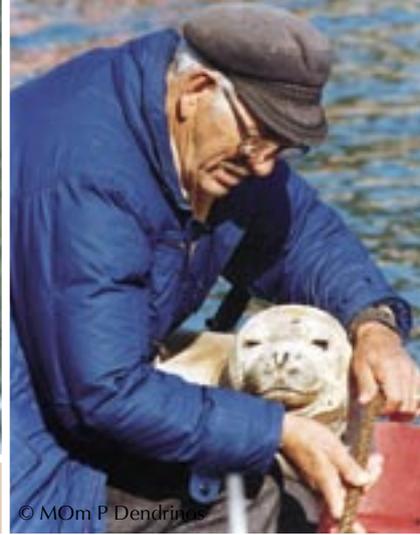
Plus de 250 000 tortues caouannes menacées et tortues luth en danger critique d'extinction se noient chaque année dans des palangres utilisées pour pêcher le thon, l'espardon et d'autres espèces de poissons.

Chaque année, plus de 300 000 petites baleines, dauphins et marsouins meurent emmêlés dans des engins de pêche.

Principalement en raison des captures accidentelles, 89% des requins marteaux et 80% des requins renards et des requins blancs ont disparu de l'Atlantique Nord-est depuis 20 ans.



© MOM P Dendrinis



© MOM P Dendrinis



© MOM P Dendrinis

# Le phoque moine de la Méditerranée et la pêche : conservation de la biodiversité et atténuation des conflits dans les mers grecques

Par *Spyros Kotomatas*, Coordinateur scientifique, Société hellène pour l'étude et la protection du phoque moine

Le phoque moine de la Méditerranée, *Monachus monachus*, est l'une des espèces de phoques les plus rares et l'un des six mammifères les plus menacés de la planète. Depuis 1991, le phoque moine a été suivi par un réseau national de sauvetage et d'information dépendant de la Société hellène pour l'étude et la protection du phoque moine (MOM). Les informations recueillies indiquent que la population la plus importante de phoques moines, estimée à 200–250 individus, vit et se reproduit le long du littoral grec (Reijnders *et al.*, 1997).

## Le phoque moine et la pêche

Le déclin des stocks de poissons et la pollution du milieu marin comptent parmi les facteurs de risque pour le phoque moine. Trois des menaces principales pesant sur l'espèce sont directement liées à la pêche, notamment la pêche côtière à petite échelle (MOM, 2007) :

- L'abattage intentionnel représente plus de 50% des morts recensées de phoques adultes
- 35% des jeunes trouvés morts se sont noyés suite à un emmêlement ou à la capture dans des engins de pêche
- la surpêche, qui réduit les sources de nourriture disponibles

Le phoque moine méditerranéen a un impact réciproque et important sur la pêche. Dans leurs efforts pour trouver de la nourriture, les phoques endommagent les engins de pêche et "volent" le poisson capturé. Le revenu des pêcheurs, qui partagent avec les phoques des ressources halieutiques limitées, se voit ainsi réduit.

Or, la pêche joue un rôle important dans la vie économique et sociale de la population grecque ; elle est à l'origine des traits distinctifs du littoral et des îles du pays. A l'heure actuelle, près de 40.000 personnes sont employées dans le secteur de la pêche, notamment dans les zones côtières et les îles de l'Égée et de la mer Ionienne. Plus de 97% des bateaux de pêche en activité pratiquent la pêche côtière à petite échelle.

## Des actions visant à atténuer les conflits

Dans un souci continu de promouvoir la conservation du phoque moine de la Méditerranée et la durabilité du secteur de la pêche en Grèce, le MOM a lancé une initiative visant à atténuer le conflit phoques-pêche dans le pays. Plus spécifiquement, le projet Phoques moine-Pêche (MOFI - the Monk seal and Fisheries project) a pour but de :

- réduire la perte de revenus des pêcheurs au moyen de mesures socio-économiques d'incitation
- réduire la mortalité des phoques moines liée à la pêche dans l'ensemble du pays, au moyen d'actions de sauvetage, de traitement et de sensibilisation

Ces efforts devraient aboutir à l'élaboration d'un plan d'action comportant des mesures viables et immédiatement applicables afin d'atténuer ces conflits. Le plan sera préparé en consultation étroite avec les principaux acteurs (pêcheurs, exploitants d'aquaculture, autorités nationales et locales, organisations environnementales) avant d'être présenté aux autorités nationales compétentes, en vue de son incorporation dans les politiques nationales de pêche et de protection de la nature.

Le projet tiendra compte des actions entreprises précédemment en collaboration avec des pêcheurs locaux, notamment dans le Parc marin national d'Alonissos, dans les Sporades du Nord, où les actions de conservation menées depuis vingt ans ont contribué à faire évoluer l'attitude des pêcheurs locaux vis-à-vis des espèces marines. Ainsi, depuis quinze ans, aucun phoque moine n'a été abattu intentionnellement à l'intérieur du parc marin.

Le projet MOFI est une action en collaboration impliquant des institutions telles que le MOM, l'Institut national de recherches sur la pêche de Kavala, WWF Grèce, l'Université Erasmus de Rotterdam et l'Université d'Aberdeen, avec la participation active de pêcheurs locaux de l'ensemble du pays. Il bénéficie du soutien du programme LIFE de la Communauté européenne, de la Préfecture de Magnésie, de la Banque du Pirée et de l'IFAW (Fonds international pour la protection des animaux).

Pour en savoir plus, allez à : [www.mofi.gr](http://www.mofi.gr)

## Références :

MOM. 2007. *Evaluation of the status of Mediterranean monk seals (Monachus monachus) in Greece*. Rapport au Ministère grec de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics, Athènes, Grèce.  
Reijnders, P.J.H., Verriopoulos, G. and Brasseur, S.M.J.M. (Eds) 1997. *Status of Pinnipeds Relevant to the European Union*. Wageningen, Pays-Bas : Institut de recherches sur la nature et les forêts (IBN-DLO).



© Dave Weller



© Dave Weller

# Conservation des baleines grises du Pacifique occidental en danger critique d'extinction

Par Sarah Gotheil et Julian Roberts, Programme mondial du milieu marin, UICN

La population de baleines grises (*Eschrichtius robustus*) du Pacifique occidental est l'une des deux seules populations survivantes de l'espèce dans le monde, qui ont été toutes deux proches de l'extinction en raison de la pêche commerciale. La population du Pacifique oriental, migrant annuellement entre le Mexique et l'Alaska, s'est considérablement remise et compte à l'heure actuelle près de 20.000 individus. En revanche, il est estimé que la population du Pacifique occidental, migrant entre la Russie orientale et la Chine, n'est plus que de 130 individus environ, dont seulement 25 à 35 femelles reproductrices, ce qui a conduit l'UICN à l'inscrire dans la catégorie " en danger critique d'extinction ", la plus élevée de sa Liste rouge des espèces menacées ; elle représente donc une priorité pour la conservation.

Les derniers animaux survivants sont confrontés à des nombreux risques potentiels dans l'ensemble de leur aire de répartition : collisions avec des bateaux, bruit sous-marin, emmêlement dans des engins de pêche et modifications de leur habitat entre autres. Cependant, l'impact des activités d'exploitation pétrolière et gazière en mer le long des côtes de l'île Sakhaline (Russie orientale) est particulièrement préoccupant.

## Créer des passerelles entre l'industrie, les Etats et les défenseurs de l'environnement

En effet, les eaux environnantes revêtent une importance particulière pour la conservation de la baleine grise occidentale puisque leurs seuls sites de nourrissage connus s'y trouvent. Elles contiennent également d'importants gisements de pétrole et de gaz, explorés et exploités depuis le milieu des années 1990. En particulier, le projet d'exploitation *Sakhalin II* est très proche des deux lieux connus de nourrissage des baleines. Menées par la *Sakhalin Energy Investment Company Ltd.* (*Sakhalin Energy*), ces activités représentent le projet le plus important au monde d'exploitation intégrée du pétrole et du gaz.

Depuis 2004, l'UICN conseille *Sakhalin Energy* afin de réduire les risques de leurs activités pour les baleines et leur habitat. Dans le cadre de cette initiative, l'UICN a constitué en 2006 le Groupe consultatif sur la baleine grise occidentale, composé de scientifiques indépendants, qui fournit des avis scientifiques et des recommandations relatifs aux plans opérationnels de la société et à leurs mesures d'atténuation.

Des résultats positifs ont déjà été atteints : déroutement des pipelines subaquatiques de *Sakhalin Energy* afin d'éviter les sites de nourrissage des baleines ; partage de données entre scientifiques indépendants et ceux liés à l'industrie pétrolière ; et assurance d'incorporation par *Sakhalin Energy* d'un solide programme scientifique de surveillance continue dans son cycle opérationnel.

Ce travail conjoint de l'UICN avec *Sakhalin Energy* représente une avancée très positive pour la conservation de cette population en danger critique. Cependant, toute initiative de conservation et de gestion qui se veut complète doit prendre en compte l'ensemble de risques existants. C'est ainsi que l'UICN souhaite élargir la portée de son action en incluant tous les acteurs importants de la zone de migration des baleines et de faire appel à son large réseau de scientifiques afin de recueillir les meilleures informations scientifiques disponibles sur les dangers critiques auxquels est confrontée la population.

Vu qu'il subsiste des incertitudes importantes à propos de l'état de la population et de la biologie des baleines, un effort en collaboration entre les sociétés pétrolières opérant à Sakhalin, les Etats de l'aire de répartition et d'autres partenaires est nécessaire afin de sauvegarder cette population en danger critique. Ces efforts permettront d'améliorer les probabilités de récupération et de survie de la population.

# Changements climatiques, la biodiversité des océans et la pêche

Des modifications de la répartition des espèces et des perturbations des chaînes alimentaires causées par les changements climatiques sont bien attestées pour ce qui est des écosystèmes terrestres (voir par ex. Parmesan et Yohe, 2003). Pour la biodiversité marine, des modifications ont été constatées notamment pour le plancton (Hays *et al.*, 2005), le krill antarctique (Atkinson *et al.*, 2004), les poissons de mer (Perry *et al.*, 2005) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) (McMahon et Hays, 2006). Cependant, pour les écosystèmes marins, il est plus difficile de définir des relations causales entre la répartition des espèces et des caractéristiques physiques telles que la température de l'eau, en raison des difficultés matérielles liées à la collecte de données et le manque de suivi à long terme. Parmi les rares études à long terme nous trouvons le *Continuous Plankton Recorder* (CPR), une étude lancée en 1946, qui fait état de nombreux changements dans les aires de répartition. Le plancton<sup>1</sup> est un indicateur important des impacts des changements climatiques sur les écosystèmes marins, car il a une durée de vie courte, avec des liens forts entre la dynamique des populations et les changements environnementaux, qu'il peut répondre rapidement en étendant ou en rétrécissant ses aires de répartition et qu'il n'est pas exploité commercialement (Hays *et al.*, 2005). En outre, il fournit plus de la moitié de la production primaire mondiale (Richardson et Schoeman, 2004).

L'ensemble de données CPR a mis en lumière des perturbations des chaînes alimentaires proches de celles subies par les systèmes terrestres. Ainsi, le copépode omnivore (*Calanus finmarchicus*) est une espèce alimentaire importante pour de nombreux poissons; dans les années 1960 il représentait près de 70% du zooplancton de l'Atlantique Nord et des mers adjacentes. Au début des années 1980, il s'est produit un déclin sensible dans la taille et l'abondance de *Calanus* spp., ce qui a entraîné une baisse des stocks de morue (Beaugrand *et al.*, 2003). Outre une importante surpêche, il est estimé que les modifications environnementales, qui ont causé le déclin de *Calanus* spp., ont entraîné un déclin important des pêcheries de morue. Sur la base de l'ensemble de données CPR (114 322 échantillons pour +400 espèces), Richardson et Schoeman (2004) ont montré qu'il existe une corrélation entre le réchauffement des températures de surface de la mer, le déplacement du phytoplancton vers le nord, et ensuite une cascade trophique ascendante sur la chaîne alimentaire vers les grands prédateurs. Ce

bouleversement des chaînes alimentaires dans l'Atlantique Nord a été décrit comme un " changement de régime " (Hays *et al.*, 2005).

Ces études ont été en mesure d'employer des échantillons relativement étendus, ce qui n'est pas possible pour les espèces rares et de grande taille. Les impacts des changements climatiques ne sont pas connus encore de façon suffisamment précise. La tortue luth, en danger critique d'extinction, est la plus grande tortue existante. McMahon et Hays (2006) ont placé des émetteurs radio sur neuf tortues, afin de mettre en rapport le choix d'habitats de ce grand planctivore ectotherme avec la densité du plancton et la température de l'eau. Ils ont découvert que le meilleur descripteur de l'aire de migration des tortues n'était pas la disponibilité de nourriture, mais la température de l'eau, et que l'aire de répartition était limitée à des eaux à une température supérieure à 15°C (isotherme). A mesure que la température de l'eau monte, les tortues étendent leur aire de répartition de près de 200 km par décennie. Il s'agit d'une donnée importante pour la gestion des pêches ainsi que pour l'aménagement environnemental.

## Références :

- Atkinson, A., Siegel, V., Pakhomov, E. et Rothery, P. 2004. Long-term decline in krill stock and increase in salps within the Southern Ocean. *Nature* **432**: 100–103.
- Beaugrand, G., Brander, K.M., Lindley, J.A., Souissi, S. et Reid, P.C. 2003. Plankton effect on cod recruitment in the North Sea. *Nature* **426**: 661–664.
- Hays, G.C., Richardson, A.J. and Robinson, C. 2005. Climate change and marine plankton. *Trends in Ecology and Evolution* **20(6)**: 337–344.
- McMahon, C.R. et Hays, G.C. 2006. Thermal niche, large-scale movements and implications of climate change for a critically endangered marine vertebrate. *Global Change Biology* **12**: 1330–1338.
- Parmesan, C. et Yohe, G. 2003. A globally coherent fingerprint of climate change impacts across natural systems. *Nature* **421**: 37–42.
- Perry, A.L., Low, P.J., Ellis J.R. and Reynolds, J.D. 2005. Climate change and distribution shifts in marine fishes. *Science* **308(5730)**: 1912–1915.
- Richardson, A.J. et Schoeman, D.S. 2004. Climate impact on plankton ecosystems in the Northeast Atlantic. *Science* **305**: 1609–1612.

<sup>1</sup> Le plancton est composé d'organismes de petite taille, végétaux et animaux, qui flottent dans les écosystèmes aquatiques. Ils vont des bactéries aux grandes méduses (Hays *et al.*, 2005).





IUCN Photo Library © Imène Meliane

## Les effets de la biodiversité marine sur le fonctionnement des écosystèmes

Il est souvent affirmé, à juste titre, que la biodiversité est la base permettant aux écosystèmes d'assurer aux sociétés humaines les services nécessaires à leur survie. Cependant, il s'est avéré très difficile de comprendre le rôle de la biodiversité dans le fonctionnement des écosystèmes et les rôles relatifs des différents groupes fonctionnels (Hooper *et al.*, 2005). La plus grande partie de ces connaissances est issue de l'étude des écosystèmes terrestres ; les écosystèmes marins, où l'étude de la biodiversité est plus difficile, sont moins bien connus.

Les océans assurent des services écosystémiques cruciaux pour l'humanité. Une part croissante de la population mondiale vit près des côtes et dépend des ressources marines pour sa survie. Pendant longtemps, la perte de populations et d'espèces, ainsi que la dégradation des écosystèmes marins et côtiers, s'est poursuivie de façon croissante. Worm *et al.* (2006) ont mené à bien une méta-analyse des études publiées afin de déterminer si le degré de diversité marine a des effets sur des services écosystémiques tels que la productivité, l'utilisation des ressources, la stabilité des cycles des nutriments des écosystèmes et, en conséquence, si la dégradation du milieu marin compromet la capacité des écosystèmes à assurer des services.

L'étude a trouvé qu'une plus grande diversité au niveau génétique ou des espèces améliore les services et la stabilité des écosystèmes (capacité à supporter des perturbations récurrentes). Dans certains cas, la productivité primaire et secondaire, comparée aux monocultures, s'est accrue de 70% à 80% dans différents écosystèmes. Si l'on compare des tendances pour une moyenne de 48 espèces d'importance commerciale dans 12 écosystèmes côtiers, les écosystèmes à forte diversité régionale présentent des taux plus bas d'effondrement et d'extinction à long terme.

D'un bilan de la situation dans 64 grands écosystèmes marins, les auteurs ont tiré des données sur toutes les captures globales de pois-

sons et d'invertébrés entre 1950 et 2003. Ils ont comparé ces données avec des mesures indépendantes de la richesse en espèces. Sur le plan mondial, le taux d'effondrements des pêcheries s'est accru ; il est estimé à l'heure actuelle que 29 espèces sont touchées (selon la définition du Conseil International pour l'Exploration de la Mer, CIEM, population au-dessous de 10% du maximum recensé). Ces effondrements étaient plus fréquents chez les écosystèmes pauvres en espèces. En outre, les captures moyennes des pêcheries non effondrées étaient plus élevées pour les écosystèmes riches en biodiversité et la probabilité de récupération des pêcheries effondrées était plus forte.

Les réserves marines et les fermetures de la pêche sont deux options possibles visant à favoriser la remise en état des écosystèmes et des espèces. Ayant examiné 44 réserves marines de protection totale et quatre fermetures de la pêche, Worm *et al.* (2006) ont constaté que, malgré des fortes variations, la diversité des espèces, leur productivité, leur résistance et leur résilience face aux perturbations naturelles, ainsi que les revenus du tourisme (mesurés dans 138 aires protégées des Caraïbes) s'accroissaient en conjonction avec les aires protégées marines. Ceci indique qu'il est encore possible, tout au moins sur le plan local et régional, de remettre en état la biodiversité tout en l'associant à un accroissement de la productivité.

### Références :

Worm, B., Barbier, E.B., Beaumont, N., Duffy, J.E., Folke, C., Halpern, B.S., Jackson, J.B.C., Lotze, H.K., Micheli, F., Palumbi, S.R., Sala, E., Selkoe, K.A., Stachowicz, J.J. et Watson, R. 2006. Recent biodiversity loss undermines ocean ecosystem services at all scales. *Science* **314**: 787-790.

Hooper, D.U., Chapin III, F.S., Ewel, J.J., Hector, A., Inchausti, P., Lavorel, S., Lawton, J.H., Lodge, D.M., Loreau, M., Naeem, S., Schmid, B., Setälä, H., Symstad, A.J., Vandermeer, J. and Wardle, D.A. 2005. Effects of biodiversity on ecosystem processes: a consensus of current knowledge. *Ecological Monographs* **75**(1): 3-35.

# Des nouvelles initiatives pour le phoque moine

Par Hemmo Muntingh, Conseil en politiques de conservation, Fonds international pour la protection des animaux (IFAW)

Le phoque moine est totalement protégé par les législations nationales de l'ensemble de la région méditerranéenne, ainsi que par les Conventions de Bonn, de Berne et de Barcelone. Des plans d'action ont été élaborés pour les populations méditerranéenne et atlantique. Malheureusement, ces plans n'ont jamais été pleinement appliqués et l'état général de l'espèce ne s'est pas amélioré, sauf dans quelques zones spécifiques (Piperi en Grèce et les Iles Desertas de Madère).

Afin de relancer les activités de conservation du phoque moine, une conférence a été organisée en 2006 par les trois Conventions, le gouvernement de Monaco et le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW). Le Centre régional d'action pour les aires protégées spéciales (RAC/SPA) du PNUE en Tunisie s'est chargé de l'organisation pratique de la réunion.

La conférence a conclu que les trois Conventions et leurs Parties respectives devraient renforcer leurs activités de protection du phoque moine. Elles devraient participer pleinement aux actions de conservation en cours et allouer des fonds afin de soutenir ces activités. Il a été également recommandé de mettre en place un protocole pour des actions concertées dans des situations d'urgence et de créer, pour la Méditerranée, un groupe de travail permanent similaire à celui de l'Atlantique oriental.

Une recommandation encore plus importante concerne l'établissement d'un Comité de pilotage chargé d'encourager, de piloter et de suivre la mise en œuvre des activités des deux plans d'actions existants. Il devrait contribuer à définir de nouvelles initiatives et approches, fournir des conseils à ce sujet et suivre l'avancement d'actions spécifiques. Le Comité devrait également mettre en place un groupe de mobilisation de ressources, afin de définir des stratégies de financement pour la conservation du phoque moine de la Méditerranée et d'évaluer la faisabilité de la création d'un fonds destiné à soutenir les actions de conservation de l'espèce.



## Bruxelles

### L'Europe lance les préparatifs du 4<sup>e</sup> Congrès mondial de la nature de l'UICN

Mme Julia Marton-Lefèvre, nouvelle Directrice générale de l'UICN depuis janvier 2007, a visité le Bureau régional pour l'Europe en février dernier, ce qui a permis de renforcer les préparatifs de la région pour le prochain Congrès mondial de la nature, qui se tiendra à Barcelone en octobre 2008.

A l'occasion de ses entretiens avec M. Stavros Dimas, Commissaire à l'environnement, et d'autres représentants de haut niveau des institutions européennes, Mme Marton-Lefèvre a invité la Commission européenne à mettre en lumière, lors du Congrès, ses initiatives régionales et mondiales en matière d'environnement et de développement durable. Elle a aussi encouragé les parlementaires européens à se joindre à ce rassemblement mondial de l'environnement afin de définir et de lancer un message, une vision et un plan d'action de Barcelone susceptibles de faire évoluer la protection de nature d'ici 2010 et au-delà.

Lors d'une réception au Bureau régional de l'UICN pour l'Europe, dont le mot d'ordre était " Faire voile pour Barcelone 2008 ", plus de 100 invités ont salué l'idée de partir en bateau vers Barcelone en un cortège de voiliers et de bateaux de recherche qui vont transmettre des messages politiques essentiels sur l'objectif de biodiversité 2010.

### La biodiversité dans la coopération au développement : le suivi de Paris

Suite à la Conférence *La biodiversité dans la coopération européenne au développement*, le Message de Paris, adopté par les participants, a été favorablement accueilli par le Conseil européen affaires générales et relations extérieures en décembre 2006. Dans ce contexte et afin de traduire les engagements en actions, l'UICN a lancé l'Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gouvernance environnementale.

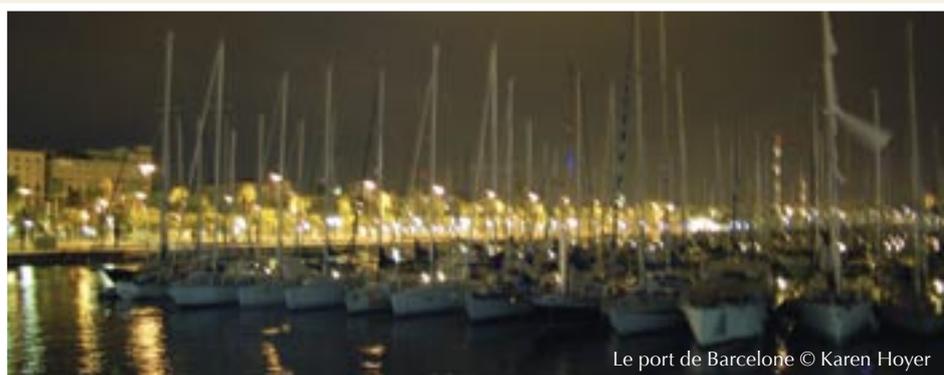
### Nouveaux collaborateurs

ROFE a le plaisir d'annoncer que **M. Alexei Grigoriev** a rejoint le Bureau de Programme de l'UICN pour la Russie et la CEI en qualité de responsable de l'information. M. Grigoriev a travaillé pendant 15 ans comme spécialiste et responsable de campagnes sur des questions forestières, l'énergie, les industries du pétrole et du gaz, pour une ONG basée en Russie, l'Union socio-écologique internationale. Il a une grande expérience de collaboration avec des organismes gouvernementaux russes, la Banque mondiale, le FEM, d'importantes entreprises russes et internationales, des ONG et des médias.





© Karen Hoyer



Le port de Barcelone © Karen Hoyer

Le Bureau européen de l'UICN met en place une initiative globale quinquennale portant sur les grands enjeux du Message de Paris et des conclusions du Conseil de l'UE, notamment :

- renforcer la société civile et mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour tous les acteurs concernés ;
- incorporer la biodiversité et les services écosystémiques dans les processus de dialogue politique et généraliser l'incorporation de la biodiversité dans les stratégies et les plans nationaux et régionaux de développement ;
- incorporer la biodiversité et les services écosystémiques dans les programmes de coopération au développement ;
- élaborer des mécanismes financiers novateurs et encourager leur utilisation ;
- mettre en place un cadre cohérent et une plate-forme d'échange et de dialogue sur la biodiversité et l'environnement dans les Pays et territoires d'outremer ; et
- mieux communiquer sur l'importance de la biodiversité pour un développement durable.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Jean-Claude Jacques (jean-claude.jacques@iucn.org).

## Tbilissi

### Etendre le réseau européen de l'UICN jusqu'aux rives de la Caspienne

En janvier 2007, le Directeur régional Tamás Marghescu s'est entretenu avec M. Hussein Bagirov, Ministre de l'écologie et des ressources naturelles d'Azerbaïdjan. Ce dernier a exposé les préparatifs en cours dans son pays pour adhérer à l'UICN ; les sujets prioritaires de collaboration entre l'UICN et le futur Etat membre ont été examinés, notam-

ment le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat dans le domaine de l'environnement, l'éco-tourisme et la gestion du réseau croissant d'aires protégées du pays. Sept parcs nationaux ont été créés en Azerbaïdjan depuis 2002, dont le Parc national d'Hyrcanie avec ses vestiges de forêts glaciaires riches en espèces et le Parc national de Shirvan dans le semi-désert de la Caspienne, qui héberge des populations d'oiseaux hivernants et de gazelles à goitre.

Malgré les efforts entrepris afin de sauvegarder la biodiversité et les ressources naturelles par la création d'aires protégées, le surpâturage et d'autres utilisations non durables des ressources naturelles posent toujours problème. La participation future de l'UICN contribuera à y remédier.

## Countdown 2010

### Villes et régions joignent Countdown 2010

L'année 2007 marque un tournant important : cinq ans après l'adoption de l'objectif mondial de biodiversité 2010, le nombre d'habitants des villes dépasse celui des zones rurales. D'autre part, la perte globale de biodiversité découle pour l'essentiel de millions de décisions, d'activités et de comportements intervenant sur le plan local. Des réponses doivent donc intervenir au niveau local ! Le Countdown 2010, avec ses partenaires, l'ECNC (Centre Européenne pour la Conservation de la Nature) et l'ICLEI (Conseil international pour les initiatives écologiques locales), met en œuvre un projet visant à sensibiliser sur la perte de biodiversité au niveau local et à communiquer avec les autorités locales et régionales autour de l'objectif de biodiversité 2010. Ce projet, qui bénéficie du soutien du Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire, vise principalement à établir un réseau croissant de régions, de villes et de communes qui, après les engagements, passent à l'action en œuvrant activement pour la protection de la nature et en échangeant de bonnes pratiques.

## Un nouveau concept pour le Bulletin de l'UICN Europe

Suite à des discussions avec les membres de l'UICN courant 2006, le concept du Bulletin a évolué. S'il a toujours pour but principal d'informer les membres européens de l'Union, le contenu et les parutions du Bulletin suivront de plus près les grands événements politiques. Afin de renforcer le dialogue avec des partenaires non environnementaux, des événements de secteurs où la biodiversité n'est pas encore intégrée dans les politiques et les processus décisionnels seront ciblés.

L'UICN Europe a déjà obtenu des résultats positifs grâce à une coopération plus étroite avec les milieux du développement. Nous espérons des résultats similaires pour le secteur de la pêche et des entreprises en général.

## Le Code de BioDaVersité

Le zoologiste légiste Robert Penguin et l'agent Sophie Minnow font la course afin de dénoncer le plus grand mensonge de l'histoire. Mais quels secrets vont-ils découvrir ? Et leurs révélations nous donneront-elles des pistes pour savoir qui a tué l'ours polaire ?

Pour trouver la réponse, allez à : <http://countdown2010.net/daversity>

## Calendrier d'événements UICN mai–juillet 2007

Les réunions ci-dessous sont organisées ou bénéficient du soutien ou de la participation de l'UICN

### Mai

**1 Belgrade, Serbie**  
Symposium sur la " Cohabitation des grands carnivores et des humains : danger ou avantage? "  
[www.cic-wildlife.org/index.php?id=254](http://www.cic-wildlife.org/index.php?id=254)

**2 - 4 Brême, Allemagne**  
Conférence européenne sur " La future politique maritime de l'UE: une vision européenne pour les océans et les mers "  
[www.bmvbs.de/-/2655.987771/Future-Maritime-Policy-in-the-.htm](http://www.bmvbs.de/-/2655.987771/Future-Maritime-Policy-in-the-.htm)

**7 - 11 Alméria, Espagne**  
Sommet UICN Catégorie d'aires protégées sur le système de catégories de gestion d'aires protégées de l'UICN  
[www.iucn.org/themes/wcpa/theme/categories/summit/summit.html](http://www.iucn.org/themes/wcpa/theme/categories/summit/summit.html)

**12 - 13 Monde**  
Journée mondiale des oiseaux migrateurs  
[www.worldmigratorybirdday.org/wmbd/](http://www.worldmigratorybirdday.org/wmbd/)

**13 - 17 Séville, Espagne**  
Wildfire 2007 : 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur les feux de forêt  
[www.wildfire07.es/html/in/index\\_in.html](http://www.wildfire07.es/html/in/index_in.html)

**21 Région baltique**  
Journée internationale du marsouin des ports baltiques  
Des événements locaux et régionaux sont organisés dans la région baltique.

**22 Monde**  
Journée internationale de la biodiversité – Biodiversité et changements climatiques  
[www.biodiv.org/programmes/outreach/awareness/biodiv-day-2007.shtml](http://www.biodiv.org/programmes/outreach/awareness/biodiv-day-2007.shtml)

### Juin

**5 Monde**  
Journée internationale de la biodiversité – Biodiversité et changements climatiques  
[www.wed.npolar.no/world-environment-day-2007/view?set\\_language=en](http://www.wed.npolar.no/world-environment-day-2007/view?set_language=en)  
[www.unep.org/wed/2007/english/](http://www.unep.org/wed/2007/english/)

**3 - 17 La Haye, Pays-Bas**  
CITES COP 14  
14<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces menacées de faune et de flore sauvages  
[www.cites.org/eng/news/meetings/cop14.shtml](http://www.cites.org/eng/news/meetings/cop14.shtml)

**6 - 8 Heiligendamm, Allemagne**  
Sommet du G8  
[www.g-8.de/Webs/G8/EN/Homepage/home.html](http://www.g-8.de/Webs/G8/EN/Homepage/home.html)  
à propos de l'environnement :  
[www.bmu.de/pressemitteilungen/pressemitteilungen\\_ab\\_22112005/pm/38931.php](http://www.bmu.de/pressemitteilungen/pressemitteilungen_ab_22112005/pm/38931.php)

**11 - 15 Malaga, Espagne**  
Cours de formation sur les aires protégées méditerranéennes  
[www.iucn.org/places/medoffice/boletines/2007/boletin24.html#8](http://www.iucn.org/places/medoffice/boletines/2007/boletin24.html#8)

**12 - 15 Bruxelles, Belgique**  
Semaine verte : enseignements du passé et enjeux de l'avenir  
<http://ec.europa.eu/environment/greenweek/home.html>

**25 - 30 New York, Etats-Unis d'Amérique**  
8<sup>e</sup> réunion du Processus consultatif informel des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (UNIC-POLOS)  
Thème : les ressources génétiques marines.  
[www.un.org/Depts/los/consultative\\_process/consultative\\_process.htm](http://www.un.org/Depts/los/consultative_process/consultative_process.htm)

### Juillet

**2 Durban, Afrique du Sud**  
4<sup>e</sup> Congrès mondial de l'éducation à l'environnement  
Thème : Apprendre dans un monde en évolution  
[www.weec2007.com/](http://www.weec2007.com/)

**2 - 13 Paris, France**  
12<sup>e</sup> réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-12)  
[www.biodiv.org/convention/sbstta.shtml](http://www.biodiv.org/convention/sbstta.shtml)

### Vision de l'UICN

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

### Mission de l'UICN

Influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

### Mission de ROFE

Entretien et construire un réseau d'excellence dans la recherche, la politique et l'expertise environnementales avec comme objectifs de :

1. contribuer à la mission globale de l'UICN
2. soutenir l'intégration de la conservation de la biodiversité dans le développement économique
3. soutenir les initiatives innovatrices dans l'utilisation multifonctionnelle et durable des ressources naturelles

### Structure de ROFE

Le Bureau régional pour l'Europe (ROFE) est la représentation permanente de l'Union mondiale pour la nature (UICN) à Bruxelles. A travers ses Bureaux de programme de Belgrade, Moscou, Tbilissi et Tilburg, et en coopération avec les membres européens et d'autres composantes de l'UICN, le Bureau ROFE met en œuvre le Programme européen, qui comprend 53 pays et s'étend du Groenland au Kamchatka.

Le Programme européen de l'UICN 2005-2008 a pour but de contribuer à arrêter la perte de biodiversité d'ici 2010 au moyen d'une Europe écologiquement viable, selon l'engagement pris par les Chefs d'Etat et les Ministres de l'environnement européens.

En tant qu'UICN Europe, nous nous efforçons d'atteindre nos objectifs pour la durabilité du continent en ayant recours aux compétences locales et en nous appuyant sur la force du réseau de l'UICN dans le monde.

Pour en savoir plus sur l'histoire et la structure de l'UICN dans le monde, nous vous invitons à visiter:

[www.iucn.org](http://www.iucn.org)



IUCN Photo Library © Christian Laufenberg

### Siège à Bruxelles,

Le Bureau régional pour l'Europe  
Boulevard Louis Schmidt 64,  
1040 Bruxelles, Belgique,  
Tel: +32 2 732 82 99,  
Fax: +32 2 732 94 99,  
E-mail: [europe@iucn.org](mailto:europe@iucn.org),  
Web: [www.iucneurope.org](http://www.iucneurope.org)

### Belgrade,

Le Bureau de Programme de l'UICN pour l'Europe du Sud-Est,  
Dr. Ivana Ribara 91,  
11070 Novi Beograd,  
Serbie-et-Monténégro,  
Tel: +381 11 2272 411,  
Fax: +381 11 2272 531

### Moscou,

Le Bureau de Programme de l'UICN pour la CEI  
3/3, Stolyarny pereulok,  
Moscou 123022, Russie,  
Tel: +7 (095) 609-33-99,  
Fax: +7 (095) 609-34-11,  
E-mail: [info@iucn.ru](mailto:info@iucn.ru),  
Web: [www.iucn.ru](http://www.iucn.ru)

### Tbilissi,

Le Bureau de Programme de l'UICN pour le Caucase Sud  
Nutsubidze Plateau 3, 1-7-10  
Tbilissi 01'83  
Georgia  
Tel +995 32 326 496

### Tilburg,

Reitseplein 3,  
5037 AA Tilburg,  
Les Pays-Bas,  
Adresse postale:  
Postbus 90154.  
5000 LG Tilburg,  
Les Pays-Bas,  
Tel: +31 13 594 49 44